

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES MINES
SECRETARIAT GENERAL DES MINES



LE SECRETAIRE GENERAL

Kinshasa, le 06 FEV 2015

N° 0069 /SG.MINES/2015

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines ;
- Monsieur le Directeur Général du Cadastre Minier ;
- Monsieur le Coordonnateur Général du SAESSCAM ;
- Monsieur le Coordonnateur de la CTCPM ;
- Monsieur le Directeur – Chef de Service des Mines ;
- Monsieur le Directeur – Chef de Service de Géologie ;
- Monsieur le Directeur – Chef de Service de Protection de l'Environnement Minier ;
- Monsieur le Directeur – Chef de Service des Investigations.
(Tous) à Kinshasa / Gombe

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Nord-Kivu ;
- Monsieur le Ministre Provincial en charge des Mines du Nord-Kivu ;
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines du Nord-Kivu.
(Tous) à Goma

Objet : Notification administrative
Arrêté Ministériel n° 0006
portant Octroi du Permis
d'Exploitation n° 13155.
Doss. : Société MINING AND
PROCESSING CONGO Sprl

✓ A Monsieur l'Administrateur Directeur
Général de la Société MINING
AND PROCESSING CONGO Sprl
Sise Route de l'Aéroport
à Goma / Nord-Kivu

Monsieur l'Administrateur Directeur
Général,

Je vous transmets, en annexe de la présente, l'original de l'Arrêté Ministériel n° 0006/CAB.MIN/MINES/01/2015 du 03 février 2015 de Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines portant Octroi du Permis d'Exploitation n° 13155 à la Société MINING AND PROCESSING CONGO Sprl.

Par ailleurs, je vous invite au strict respect des articles 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dudit Arrêté.

La présente constituant une notification administrative, je vous demande d'entrer en contact avec le Cadastre Minier pour ce qui concerne la notification technique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Directeur Général, l'expression de mes sentiments distingués.

MINISTRE DES MINES
SECRETARIAT GENERAL DES MINES
KASANDA NGOY T.
Le Secrétaire Général